



## **Sénat, mercredi 27 juillet : Sortons les médias et la culture du pouvoir de l'argent !**

Venus de différents services et établissements du ministère de la culture : administration centrale, services déconcentrés, Mobilier National, Musées et Domaines, Inrap ; du service public de l'audiovisuel notamment France Télévisions et Radio France mais aussi du spectacle vivant, une soixantaine de personnes s'est rassemblée mercredi 27 juillet, devant le Sénat, à l'appel de l'Union Fédérale des Syndicats de l'Etat-CGT (UFSE), de la CGT-Culture et de la CGT-Spectacle.

Outre les organisations présentes, plusieurs parlementaires venus apporter leur soutien aux archéologues, salariés de l'audiovisuel public et du spectacle vivant ont pris la parole : trois sénateurs vices présidents de la commission culture : Pierre OUZOULIAS (groupe *Communiste Républicain Citoyen et écologiste*), David ASSOULINE et Sylvie ROBERT (groupe *Socialiste écologiste et républicain*) ainsi que deux députés : Charlotte LEDUC et Maxime LAISNEY (députés de la NUPES). Ils ont rappelé la nécessité d'une articulation entre parlementaires, personnels et organisations représentatives des salariés à l'occasion des luttes menées dans nos différents secteurs.

Cette petit meeting sur le pavé a permis de dénoncer vigoureusement plusieurs dispositions régressives insérées dans deux projets de loi actuellement débattus au Parlement :

- **Dérogation aux procédures relatives à la détection et protection des vestiges archéologiques** (projet de loi de protection du pouvoir d'achat)
- **Suppression de la contribution à l'audiovisuel public** (Projet de Loi de Finance rectificative, PLFR 2022)

Une réunion interministérielle s'est finalement tenue ce 27 juillet pour obtenir un amendement gouvernemental de suppression du paragraphe 7 de l'article 14 (nous attendons toujours le résultat de cette réunion). Des sénateurs alertés par la CGT ont également déposé un amendement de suppression. S'agissant de la contribution à l'audiovisuel public les voies et moyens d'un financement pérenne du service public doivent être recherchés dans le cadre des débats parlementaires.

**1<sup>er</sup> constat : le dialogue est bien plus facile à mettre en œuvre avec les parlementaires qu'avec la ministre et son cabinet.**

**2<sup>e</sup> constat : ce rassemblement a servi à démontrer qu'été, automne, hiver ou printemps l'action de la CGT-Culture participe pleinement à la défense du service public de l'archéologie, de la culture et de l'audiovisuel public !**



Paris, le 28 juillet 2022